

HONORAIRES

Barème des honoraires de transactions et de locations

Prestations proposées	Honoraires TTC
<u>VENTE</u> Appartement Maison Local commercial Bien rural Terrain Fonds de commerce	A la charge du vendeur ou l'acquéreur Maximum pratiqué 5%TTC Soit 4.17% HT
<u>LOCATION</u> Locaux d'habitation ou mixtes (rédaction du bail et états des lieux) Locaux commercial (Négociation, rédaction du bail, Etat des Lieux)	50% à la charge du bailleur 50% à la charge du locataire Honoraires plafonnés à 11€TTC/m ² * (Loi ALUR n°2014-366 du 24/03/2014) *13 € TTC/m ² en Zone tendue

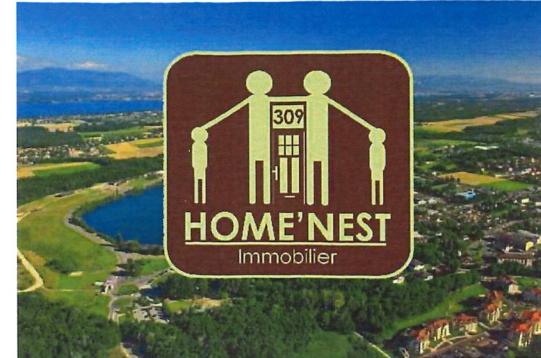
*TVA au taux en vigueur à 20% incluse

Carte professionnelle de transactions immobilières « non détention de fonds » N°CPI 0101 2018 000 025 001 délivrée à l'Agence HOME'NEST, Monsieur Yves Tandéo, par la préfecture de Bour-en-Bress (01000) et valable jusqu'au 27/02/2024.

Assurance RCP « agents immobiliers » N°144621810 (conformément à la loi n°70-9 du 02/01/1970, au décret n°72-678 du 20/07/1972 et à l'arrêté du 01/09/1972 modifié).

MMA PRO-PME ASSURANCES LORIOT 288 Avenue de Genève – 01220 Divonne-les-Bains

SAS HOME'NEST au capital de 7500,00 Euros- RCS Bourg-en-Bress n°753 985 118 00029



**HOME'NEST
IMMOBILIER**

269 Avenue de Genève
01220 Divonne-les-Bains

04 50 20 41 07